

Lettre d'information du réseau

- juillet 2015 -

Fédération

*Conseil National des Professions des Arts Visuels
Coordination Nationales des Lieux Intermédiaires et Indépendants
Réunions régionales et/ou concertations territoriales*

Réglementation

Conseil national des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC)

Adhérents

Nouveaux membres de la FRAAP

Agenda

Evènements à venir

Publications web

À lire, à écouter et à voir

CNPAV Conseil National pour les Professions des Arts Visuels

Le 06 juillet 2015, lors de son discours aux Rencontres d'Arles, la Ministre de la Culture et de la Communication Fleur Pellerin a exprimé son souhait que soit créé un "Conseil national pour les Arts Visuels.

Suite à cela, et du fait de leur engagement depuis des mois pour qu'un Conseil National pour les Professions des Arts Visuels voie le jour, la FRAAP, l'USOPAV (Union des Syndicats et Organisations Professionnelles des Arts Visuels), le CIPAC et le Comité professionnel des galeries d'art, ont co-signé et adressé à la Ministre le 27 juillet 2015 un courrier pour confirmer et affirmer la volonté des acteurs de notre secteur que ce Conseil puisse disposer des prérogatives nécessaires pour traiter efficacement de l'économie et des conditions d'emploi et de travail.

Nous espérons vivement qu'un processus de concertation pourra voir le jour dès la rentrée 2015.

Retrouvez ici [le courrier adressé par la FRAAP, l'USOPAV, le CIPAC et le CPGA.](#)

CNLII Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants

En janvier 2014, s'est tenu le Forum National des Lieux Intermédiaires et Indépendants à Mantes-la-Jolie au Collectif 12. S'expriment alors clairement l'envie et la nécessité de constituer une Coordination Nationale. Les lieux intermédiaires et indépendants, porteurs de singularités dans leur manière d'être et d'agir, ont partagé l'urgence de la mise en visibilité de leurs actions, de leur pertinence et de leur persistance.

Les près de 150 lieux présents au Forum, fédérés ou non, actent la constitution de cette coordination et la nécessité de mieux définir ces lieux intermédiaires et indépendants.

Les 11 réseaux du comité de pilotage, Actes-If, Artfactories/Autre(s)pARTs, THEEMA, la FRAAP, la FEDELIMA, le SYNAVI, l'UFISC, la Fédération des Arts de la Rue Rhône-Alpes, le RIF, le DOG, le LIEN, ont entrepris un travail de rédaction de Charte allant dans ce sens, à partir d'un travail de référentiel réalisé par Philippe Henry associé à Jules Desgoutte.

Aujourd'hui nous souhaitons partager aussi largement que possible cette Charte qui vise à traduire les valeurs et démarches des lieux intermédiaires et indépendants. Elle définit des engagements et des objectifs. Elle constitue un outil pour dialoguer avec les collectivités publiques à toutes les échelles et faire valoir, au-delà des singularités de chacun des lieux, notre force collective.

Les politiques d'austérité budgétaires et la réorganisation des collectivités locales sont aujourd'hui le prétexte d'une destruction du tissu culturel. Touchés de plein fouet par ces politiques irresponsables, les Lieux Intermédiaires sont pourtant porteurs d'alternatives éprouvées face aux impasses d'un modèle à renouveler. Il s'agit aujourd'hui d'en faire valoir collectivement l'actualité, tout en s'opposant solidairement au démantèlement indistinct des politiques publiques de la culture.

Nous vous invitons à :

- [signer la charte](#) en tant que lieu intermédiaire et indépendant qui se reconnaît en celle-ci ou en soutient à la démarche et au travail de la Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants

- [vous identifier sur la cartographie](#) des lieux intermédiaires et indépendants

- nous rejoindre pour travailler à l'organisation des rencontres nationales prévues début 2016
- provoquer des rencontres à tous les échelons territoriaux afin de faire mouvement

Réunions régionales et/ou concertations territoriales

Comme vous le savez peut-être déjà, de nombreuses réunions sont organisées en Régions autour notamment des questions des réformes territoriales et des enjeux constatés ou à venir pour le secteur culturel.

Afin de nous aider à faire le point sur ces dynamiques de concertation et de temps de travail qui émergent et se font de plus en plus nombreuses, il serait très utile que vous puissiez nous communiquer celles dont vous avez connaissance dans votre région. Contact : Julie coordination@fraap.org

N'hésitez pas, d'ailleurs, à faire valoir votre adhésion à la FRAAP pour participer à ces réunions.

Réglementation

Les Conférences Territoriales pour l'Action Publique (CTAP) disparaissent à nouveau de la loi NOTRe

La Commission mixte paritaire du 09 juillet dernier a finalement supprimé l'obligation pour les CTAP de réunir une commission spécifiques pour les questions culturelles. La FRAAP s'est exprimée à plusieurs reprises à ce sujet, il est crucial de défendre l'obligation d'instituer une commission spécifique pour la culture dans les CTAP. La culture doit rester un enjeu fondamental des politiques publiques.

Adhérents

Les demandes d'adhésion d'associations sont examinées par le Conseil d'Administration de la FRAAP. **La prochaine réunion du CA aura lieu le 12 septembre 2015.** Les nouvelles candidatures des associations souhaitant se fédérer à la FRAAP seront étudiées à cette occasion.

Appel à projet

Appel à projets « Soutien à la professionnalisation et à la création d'activités » à destination des écoles d'art

Le Ministère de la culture a diffusé un appel à projet destiné aux établissements supérieurs culture pour la mise en place d'actions destinées à sensibiliser les étudiants à l'environnement professionnel. Les projets peuvent faire l'objet de partenariats avec des associations. Lien vers l'appel à projet

Publications web

À lire :

« [La loi liberté de création pour mettre la culture au premier plan](#) », tribune d'Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand, Libération, 27 juillet 2015

« [Etude sur les dispositifs départementaux d'éducation et de soutien aux arts vivants et aux arts plastiques](#) », Jean-Marie Colin et Aurélien Djakouane, Ministère de la culture et CANOPEEA, mars 2015.

Autres documents téléchargeables :

[la synthèse de cette étude](#)

[les documents techniques](#)

[une synthèse des rencontres de terrain](#) (avec notamment une synthèse par département rencontré)

« [Les dimensions culturelles du développement des territoires](#) », actes des 3èmes assises nationales des DAC, Fédération Nationale des Directeurs des Affaires Culturelles (FNADAC), octobre 2014

« [La culture est un projet de société](#) », interview de Frédéric Lafond (nouveau président de la Fédération Nationale des Directeurs des Affaires Culturelles FNADAC), lagazette.fr, 17 juillet 2015.

À écouter :

"[Coup de rabet sur la culture : le modèle français en danger?](#)", émission Le Magazine de la rédaction du 19 juin 2015 sur France Culture

"[Quels moyens pour la diplomatie culturelle française](#)", émission Du Grain à moudre du 16 juillet 2015 sur France Culture